



**UNE SOURCE DE SOLUTIONS,
UN RÉSEAU D' ACTIONS.**

PLAN D' ACTION 2006-2009 DÉTAILLÉ

Tout au long du processus de consultation publique et des ses travaux depuis 1999, la CBVBM a identifié les grands enjeux du bassin versant et la « vision du bassin versant », c'est-à-dire, le but à atteindre selon le désir des personnes consultées.

LA VISION DU BASSIN VERSANT

Retrouver le plus rapidement possible une qualité de l'eau satisfaisante et protéger la ressource « eau » pour les générations futures afin de sécuriser les usages d'eau potable et les activités aquatiques, de protéger la santé publique et la santé des écosystèmes aquatiques, d'assurer une bonne qualité de vie aux citoyens (résidents, commerçants, agriculteurs, villégiateurs, touristes).

LES GRANDS ENJEUX DU BASSIN VERSANT

Les enjeux sont les préoccupations majeures dans le bassin versant ou les défis fondamentaux.

- ENJEU 1 : *l'amélioration de la qualité de l'eau par la réduction des contaminants à la source et en priorité, le phosphore.*
- ENJEU 2 : *la protection des écosystèmes aquatiques et de la santé publique pour l'eau potable, les activités aquatiques et les différents usages de l'eau des entreprises commerciales et agricoles.*
- ENJEU 3 : *la mise en valeur du potentiel récréo-touristique et éducatif relié à l'eau et aux différents types de milieux aquatiques dans le bassin versant.*

PLAN D'ACTION 2006-2009 DÉTAILLÉ

ENJEU 1

L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU PAR LA RÉDUCTION DES CONTAMINANTS À LA SOURCE ET EN PRIORITÉ, LE PHOSPHORE.

Orientation # 1 : Réduction du phosphore à la source

Établir de façon claire la problématique du phosphore afin d'obtenir l'adhésion des acteurs de l'eau concernés sur l'importance relative des sources de phosphore et effectuer des actions pour réduire le phosphore directement à la source.

Prémisses :

- Les acteurs de l'eau ne s'entendent pas sur l'importance des sources
- Les études et rapports effectués jusqu'à maintenant sont théoriques
- Le bilan du suivi de la qualité des eaux sur plusieurs années n'est pas encore fait et ne donnera peut-être pas de conclusions évidentes
- On manque de connaissance sur les sources multiples comme les engrais horticoles, les installations septiques, le relargage des sédiments, la sauvagine, le ruissellement des eaux urbaines, les débordements d'égout lors des pluies, etc.

Défis:

- Établir des preuves scientifiques (de terrain) sur les différentes sources.
- Trouver des solutions agissant directement sur les sources.
- Obtenir un consensus sur la responsabilité de chacun.

Stratégie d'action :

- Connaître la charge théorique occasionnée par les différentes sources de phosphore (engrais minéral, engrais organique, eaux usées domestiques, eaux usées pluviales, érosion des berges, perte de sol sur les terres, déboisement) afin de pouvoir encourager les citoyens à réduire le phosphore à la source
- Proposer des actions concrètes de réduction du phosphore pour les différents types de sources avec des exemples de réduction théorique potentielle
- Effectuer un suivi des actions entreprises et évaluer la réduction théorique du phosphore et la réduction de concentration dans les cours d'eau et dans la baie.

Orientation # 1 : Réduction du phosphore à la source

Établir de façon claire la problématique du phosphore afin d'obtenir l'adhésion des acteurs de l'eau concernés sur l'importance relative des sources de phosphore et effectuer des actions pour réduire le phosphore directement à la source.

Actions priorisées :

1. Finaliser le traitement des eaux usées municipales partout dans le bassin versant effectuer la mise aux normes des installations septiques et proposer des solutions de traitement communautaire pour les résidences isolées
2. Collaborer à la mise en place d'un projet de lisière riveraine herbacée en milieu agricole dans le bassin versant de la baie Missisquoi
3. Aider les agriculteurs à augmenter la superficie en conservation des sols
4. Stabiliser et végétaliser les berges des principaux cours d'eau, du lac Selby et de la baie Missisquoi
5. Favoriser le maintien de la culture de prairies en plaine inondable
6. Retirer les plantes aquatiques échouées, effectuer du faucardage et le compostage des plantes aquatiques afin de retirer du phosphore de la baie Missisquoi et du lac Selby

Orientation # 2 : Sensibilité du bassin versant au phosphore

Déterminer le niveau de sensibilité des eaux et des sols du bassin versant et de la baie Missisquoi en tant que réceptacle afin d'en tenir compte dans l'évaluation des projets et des actions futures.

Prémisses :

- La baie Missisquoi possède des caractéristiques qui la rendent très sensible à une surcharge du phosphore.
- Les charges de phosphore proviennent à 60 % des É.U. et 40 % du Québec, ce qui complique l'évaluation des projets et des actions.
- Les sols du bassin versant ne sont pas plus sensibles à l'érosion qu'ailleurs mais les événements climatiques de fonte de neige et de fortes pluies entraînent une trop grande charge de phosphore au cours d'eau pour la capacité de support des rivières (faibles débits) et de la baie (peu profonde).

Défis :

- Établir des critères spécifiques de charge de phosphore dans le bassin versant.
- Prioriser des sections de rivières, des sous-bassins versants, des ruisseaux, pour le contrôle de l'érosion et du ruissellement entraînant le phosphore.
- Utiliser un modèle décisionnel de terrain accepté par tous pour effectuer la priorisation.
- Travailler avec l'ensemble des intervenants par sous-bassin versant.
- Agir conjointement avec les intervenants du Vermont

Stratégie d'action :

- Établir des zones plus sensibles au phosphore dans le bassin versant et regrouper les intervenants par sous-bassin versant
- Prioriser les actions dans les zones sensibles par un accompagnement de spécialistes pour réduire le phosphore et un financement incitatif

Orientation # 2 : Sensibilité du bassin versant au phosphore

Déterminer le niveau de sensibilité des eaux et des sols du bassin versant et de la baie Missisquoi en tant que réceptacle afin d'en tenir compte dans l'évaluation des projets et des actions futures.

Actions priorisées :

1. Finaliser les scénarios de modélisation du programme SWAT de l'IRDA et cartographier les zones sensibles dans le bassin versant de la rivière aux Brochets
2. Collaborer à la mise en place de regroupements par sous-bassin versant incluant les agriculteurs et les autres riverains et fournir les informations requises

Orientation # 3: Engagements politiques à réduire le phosphore

Susciter un engagement politique des administrations publiques locales et régionales ainsi que des organismes agricoles afin qu'ils considèrent la problématique du phosphore de façon prioritaire dans leur planification annuelle.

Prémisses :

- Si les administrations locales et les syndicats locaux ne priorisent pas la réduction du phosphore, il n'y aura pas de volonté ferme ni des entrepreneurs agricoles et des citoyens en général pour régler le problème.
- Il faut que la Corporation obtienne l'adhésion des acteurs de l'eau afin d'être bien informée pour jouer pleinement son rôle de concertation et élaborer un plan directeur de l'eau.

Défis :

- Informer et convaincre les administrations publiques de l'importance de réduire le phosphore sur leur territoire même si les impacts sont plus évidents dans la baie que dans les rivières.
- Encourager les organismes agricoles à travailler en sous-bassin versant afin d'obtenir la collaboration des agriculteurs et des résidents le long d'un même cours d'eau.
- Soutenir les acteurs de l'eau dans leurs démarches pour obtenir le financement nécessaire afin de réaliser les actions qu'ils auront prévues pour réduire le phosphore.

Stratégie d'action :

- Expliquer aux conseils municipaux l'importance pour chaque municipalité de s'impliquer dans la réduction du phosphore étant donné les conséquences néfastes sur la qualité des eaux.
- Expliquer aux organismes agricoles les conséquences sur la qualité des eaux d'une surcharge en phosphore, des conséquences néfastes et des coûts sociaux
- Expliquer aux citoyens l'importance de protéger la qualité des eaux et d'effectuer des actions individuelles de réduction du phosphore.
- Expliquer aux représentants gouvernementaux des différents ministères et agences l'importance de modifier les différentes pratiques sur le terrain afin de réduire à la source le phosphore

Orientation # 3: Engagements politiques à réduire le phosphore

Susciter un engagement politique des administrations publiques locales et régionales ainsi que des organismes agricoles afin qu'ils considèrent la problématique du phosphore de façon prioritaire dans leur planification annuelle.

Actions priorisées :

1. Effectuer le suivi de l'Entente Québec-Vermont pour l'atteinte des objectifs (2009 et 2016) et informer la population sur les progrès réalisés
2. Effectuer des présentations publiques aux conseils municipaux afin de déterminer avec eux les objectifs à atteindre pour la réduction du phosphore dans leur municipalité et fournir de l'information pour leurs citoyens
3. Participer à des rencontres avec des groupes d'agriculteurs pour discuter de la problématique du phosphore et leur proposer des solutions
4. Rencontrer les représentants gouvernementaux pour discuter des mesures à prendre pour réduire le phosphore dans le bassin versant de la baie Missisquoi

Orientation # 4 : Sources de contamination des eaux

Identifier les sources potentielles de contamination des eaux autres que le phosphore dans le bassin versant afin de pouvoir obtenir un portrait d'ensemble le plus précis possible et d'évaluer les projets et développements futurs des usages de l'eau et du territoire.

Prémisses :

- On ne connaît pas bien les différentes sources de contamination comme les pesticides, les nitrates, sels de déglçage, eaux usées des carrières et des industries, etc.
- On ne connaît pas les impacts de ces contaminants sur les eaux de surface, les eaux souterraines, la faune et la flore, la santé humaine.
- On ne reçoit pas d'information sur les projets pouvant affecter la qualité des eaux, les milieux aquatiques, sur le territoire.

Défis :

- Obtenir l'information nécessaire pour effectuer un portrait réaliste des différentes sources de contaminants et de leurs impacts.
- Obtenir l'information au début du processus d'évaluation des projets pouvant affecter la qualité des eaux dans le bassin versant.
- Cibler les points chauds de contamination dans le bassin

Stratégie d'action :

- Identifier les sources de contamination les plus problématiques pour la santé humaine (eau de surface et eaux souterraines) et localiser les zones sensibles
- Recouvrer les usages de contact direct dans les cours d'eau et plans d'eau du bassin versant en effectuant un suivi de la contamination par les coliformes fécaux

Orientation # 4 : Sources de contamination des eaux

Identifier les sources potentielles de contamination des eaux autres que le phosphore dans le bassin versant afin de pouvoir obtenir un portrait d'ensemble le plus précis possible et d'évaluer les projets et développements futurs des usages de l'eau et du territoire.

Actions priorisées :

1. Obtenir l'information sur les différents contaminants et en particulier sur les nitrates et les pesticides afin de localiser les zones de contamination potentielle des eaux de surface et des eaux souterraines
2. Identifier les contaminants contenus dans les eaux pluviales et les eaux de ruissellement et proposer des méthodes de réduction aux citoyens et aux municipalités
3. Identifier les sources potentielles de contamination des cours d'eau par des coliformes fécaux et effectuer un suivi afin de recouvrer les usages de contact direct
4. Identifier les sources de contamination potentielle par les industries et les commerces

ENJEU 2

LA PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE POUR L'EAU POTABLE, LES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET LES DIFFÉRENTS USAGES DE L'EAU DES ENTREPRISES COMMERCIALES ET AGRICOLES.

Orientations # 5 : Problématique des cyanobactéries et de la santé

Améliorer les connaissances sur les cyanobactéries afin de réduire les incertitudes concernant les problèmes de santé, de bien informer les usagers de la baie Missisquoi sur les cyanotoxines et de réduire les impacts des cyanobactéries sur la population et l'économie locale.

Prémisses :

- Manque de certitude par rapport aux cyanotoxines et la santé humaine afin de mieux informer les citoyens : baignade, pêche, activités nautiques, etc.
- Manque de connaissance sur les méthodes permettant de réduire les impacts des cyanobactéries et des cyanotoxines et de les éliminer.
- La présence des cyanobactéries est catastrophique mais leur dynamique est encore mal comprise par rapport aux charges de phosphores, au phosphore dans les sédiments, au brassage des eaux, etc.

Défis :

- Se tenir à jour sur toutes les informations se rapportant aux cyanobactéries et aux cyanotoxines.
- Découvrir et tester des méthodes d'élimination des cyanobactéries et des cyanotoxines.
- Obtenir le financement nécessaire pour traiter un plan d'eau aussi vaste que la baie.

Stratégie d'action :

- Favoriser les études multidisciplinaires sur les cyanobactéries dans la baie Missisquoi autant au Québec qu'au Vermont.
- Améliorer la transmission des résultats sur les cyanobactéries de la part des responsables gouvernementaux
- Accélérer la transmission de l'information aux citoyens, aux visiteurs sur l'interdiction de baignade à la baie Missisquoi et les dangers que représentent les cyanobactéries
- Réduire les inconvénients des cyanobactéries sur la population en appliquant des méthodes de contrôle de cyanobactéries dans la baie Missisquoi

Orientations # 5 : Problématique des cyanobactéries et de la santé

Améliorer les connaissances sur les cyanobactéries afin de réduire les incertitudes concernant les problèmes de santé, de bien informer les usagers de la baie Missisquoi sur les cyanotoxines et de réduire les impacts des cyanobactéries sur la population et l'économie locale.

Actions priorisées :

1. Évaluer et tester des méthodes de réduction des cyanobactéries directement dans la baie Missisquoi, en ciblant des secteurs problématiques et des méthodes potentielles
2. Suivre l'évolution des méthodes d'échantillonnage afin d'utiliser les méthodes les plus rapides et les plus fiables pour évaluer la toxicité de l'eau impliquant l'interdiction de baignade et l'avis de santé publique
3. Obtenir annuellement un rapport officiel sur les cyanobactéries et améliorer l'information donnée aux citoyens et aux visiteurs sur les cyanobactéries, l'interdiction de baignade et tout autre sujet sur la qualité de l'eau et la santé, en comparaison avec la situation connue ailleurs au Québec
4. Participer aux projets d'études du Lake Champlain Research Consortium sur les cyanobactéries à la baie Missisquoi en partenariat avec les chercheurs du Québec

Orientation # 6 : Analyse de la circulation des eaux et des contaminants

Effectuer des études hydrauliques approfondies à la baie Missisquoi et hydrologiques dans le bassin versant afin d'évaluer les méthodes retenues pour réduire le phosphore et contrôler les cyanobactéries ainsi que pour protéger les eaux souterraines.

Prémisses :

- Les évaluations actuelles de l'hydraulique à la baie sont trop imprécises pour permettre d'évaluer l'efficacité des méthodes potentielles de réduction du phosphore et des cyanobactéries et d'évaluer le relargage du phosphore des sédiments.
- Les citoyens ne comprennent pas bien les notions d'hydraulique de base de la baie Missisquoi en fonction des saisons, des apports des trois principaux cours d'eau, du brassage des eaux, des vents, des vagues, des restrictions à l'écoulement, etc.

Défis :

- Démontrer de façon vulgarisée les phénomènes hydrauliques qui caractérisent la baie Missisquoi du lac Champlain et les phénomènes hydrologiques des principaux cours d'eau qui contrôlent les apports en phosphore.
- Évaluer les projets en fonction de ces différents phénomènes avec le plus de certitude possible malgré les grandes variations annuelles et saisonnières.

Stratégie d'action :

- Établir un suivi hydrologique dans le bassin versant afin d'établir de façon assez précise les charges en phosphore des différents cours d'eau et ruisseaux afin de pouvoir identifier des zones plus sensibles et mettre en place des regroupements par sous-bassin versant.
- Établir un suivi hydraulique dans la baie Missisquoi afin de pouvoir évaluer des méthodes de réduction du phosphore dissous, du phosphore sédimentaire, des méthodes de réduction des cyanobactéries et demander des certificats d'autorisation pour appliquer ces méthodes et d'effectuer le suivi de développement des blooms d'algues.

Orientation # 6 : Analyse de la circulation des eaux et des contaminants

Effectuer des études hydrauliques approfondies à la baie Missisquoi et hydrologiques dans le bassin versant afin d'évaluer les méthodes retenues pour réduire le phosphore et contrôler les cyanobactéries ainsi que pour protéger les eaux souterraines.

Actions priorisées :

1. Mettre en place un réseau de suivi hydraulique dans la baie Missisquoi effectué par un regroupement de chercheurs au Québec et au Vermont
2. Effectuer un suivi hydrologique dans le bassin versant ainsi que l'évaluation des charges de phosphore dans les ruisseaux, les rivières et au lac Selby
3. Mettre en place un réseau de suivi du phosphore et du déplacement des cyanobactéries dans la baie Missisquoi

Orientation # 7 : Sensibilisation de la population en général

Aider le grand public à obtenir de l'information juste concernant les questions liées à la gestion de l'eau et à la santé afin de susciter leur intérêt et leur sentiment d'appartenance au bassin versant.

Prémisses :

- Les citoyens doivent bien comprendre les questions reliées à l'eau pour avoir une opinion plus éclairée.

Défis :

- Pour obtenir des changements de comportement, il faut convaincre les citoyens du bien fondé de ce que l'on va leur demander.

Stratégie d'action :

- Expliquer à la population les liens qui existent dans le bassin versant entre le ruissellement des eaux, les cours d'eau et la baie Missisquoi.
- Informer les citoyens dans leur milieu sur la protection de l'eau et sur les méthodes de réduction des contaminants ainsi que sur les pratiques agro-environnementales
- Obtenir un engagement des citoyens à protéger la qualité des eaux souterraines et des eaux de surface, incluant la qualité de l'eau des puits et le bon fonctionnement des installations septiques
- Encourager les regroupements par sous-bassin versant afin d'informer l'ensemble des citoyens du sous-bassin versant à l'importance de protéger l'eau et aux différentes méthodes à utiliser en agro-environnement, au niveau municipal et au niveau individuel

Orientation # 7 : Sensibilisation de la population en général

Aider le grand public à obtenir de l'information juste concernant les questions liées à la gestion de l'eau et à la santé afin de susciter leur intérêt et leur sentiment d'appartenance au bassin versant.

Actions priorisées :

1. Publier dans les médias locaux l'information la plus juste possible sur différents sujets précis par rapport à la qualité de l'eau et aux actions à entreprendre pour la protéger
2. Encourager les riverains des secteurs les plus sensibles à effectuer des actions pour réduire les contaminants à la source et protéger la qualité de l'eau en obtenant un engagement volontaire
3. Participer aux activités publiques dans le bassin versant afin de donner de l'information aux citoyens sur les impacts des comportements à risque pour les milieux aquatiques

Orientation # 8 : Formation des acteurs de l'eau

Fournir aux acteurs de l'eau des connaissances pratiques sur les moyens à mettre en œuvre pour améliorer la qualité des eaux et protéger les milieux aquatiques.

Prémisses :

- Les acteurs de l'eau ne peuvent pas tout connaître sur la gestion de l'eau, la dégradation de l'eau, la santé, etc.

Défis :

- Développer des outils permettant de fournir des connaissances pratiques aux acteurs de l'eau.

Stratégie d'action :

- S'assurer que les acteurs de l'eau ont les connaissances nécessaires pour protéger la qualité des eaux, l'améliorer, effectuer des actions de restauration des milieux aquatiques.
- Demander aux instances responsables de fournir des programmes de formation bien adaptée aux besoins dans notre bassin versant.

Orientation # 8 : Formation des acteurs de l'eau

Fournir aux acteurs de l'eau des connaissances pratiques sur les moyens à mettre en œuvre pour améliorer la qualité des eaux et protéger les milieux aquatiques.

Action priorisée :

1. Offrir de l'information pertinente aux différents acteurs de l'eau sur les méthodes de protection des milieux aquatiques, les programmes de formation du gouvernement, les programmes de subvention

ENJEU 3

LA MISE EN VALEUR DU POTENTIEL RÉCRÉO-TOURISTIQUE ET ÉDUCATIF RELIÉ À L'EAU ET AUX DIFFÉRENTS TYPES DE MILIEUX AQUATIQUES DANS LE BASSIN VERSANT.

Orientation # 9 : Stratégie de mise en valeur

Développer une stratégie de mise en valeur des potentiels récréo-touristiques reliés aux usages de l'eau et des milieux naturels dans l'ensemble du bassin versant de façon intégrée.

Prémisses :

- Il n'existe pas d'inventaire des potentiels récréo-touristiques dans le bassin versant.
- Les accès publics à l'eau et les usages de l'eau permettent de sensibiliser les citoyens à l'importance de la protection de l'eau et des milieux aquatiques.

Défis :

- Actuellement, la mauvaise qualité de l'eau nuit aux usages récréo-touristiques mais il faut prévoir une stratégie pour mettre en valeur les milieux aquatiques sur plusieurs années.
- Prévoir des circuits récréo-touristiques et des accès publics en fonction des contraintes en milieu privé, en zone rurale, en zone de villégiature dense tout en assurant la protection des milieux aquatiques.

Stratégie d'action :

- Expliquer aux instances décisionnelles l'importance de la mise en valeur des milieux aquatiques afin d'obtenir l'intérêt de la population et des visiteurs à la protection de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.
- Expliquer l'intérêt économique régional aux différentes instances décisionnelles d'une meilleure qualité de l'eau et d'une mise en valeur récréo-touristiques des milieux aquatiques pour un développement durable.
- Favoriser la mise sur pied d'un comité pour établir un plan de développement récréo-touristique par rapport aux milieux aquatiques, si possible dans le cadre des organisations déjà en place comme les CLD et les ATR.

Orientation # 9 : Stratégie de mise en valeur

Développer une stratégie de mise en valeur des potentiels récréo-touristiques reliés aux usages de l'eau et des milieux naturels dans l'ensemble du bassin versant de façon intégrée.

Actions priorisées :

1. S'assurer que la mise en valeur et la protection des milieux aquatiques soit intégrée dans un plan d'ensemble de développement récréo-touristique
2. Effectuer des présentations sur l'importance de mettre en valeur les milieux aquatiques et les milieux humides afin d'en assurer leur protection

Orientation # 10 : Conservation des milieux naturels

Assurer la conservation et la mise en valeur des milieux naturels incluant les boisés, les milieux humides, les bandes riveraines, etc. de façon à protéger la qualité des eaux de surface et souterraine et d'améliorer la biodiversité.

Prémisses :

- Les milieux naturels encore présents dans le bassin versant jouent un rôle important pour assainir les eaux de surface, réduire l'érosion, ralentir les débits, réduire les apports de phosphore, etc.
- La perte des milieux naturels restants entraîneraient une détérioration de la qualité des eaux de surface et souterraines.
- Protéger la biodiversité et la restaurer lorsque c'est possible permet d'assurer un meilleur équilibre entre la qualité de l'eau et ses usages.

Défis :

- Convaincre les propriétaires privés de l'importance de conserver les milieux naturels en particulier dans les zones déjà très développées.
- Appliquer la politique de protection des rives sur tous les cours d'eau de façon stricte et uniforme.
- Effectuer des travaux de végétalisation des rives, de stabilisation des berges, d'installation d'avaloirs et d'autres travaux bio-mécaniques sur de grandes distances.

Stratégie d'action :

- Analyser l'information existante sur les milieux naturels dans le bassin versant et vérifier leur degré de protection par les réglementations actuelles afin de pouvoir proposer des mesures particulières si nécessaire

Orientation # 10 : Conservation des milieux naturels

Assurer la conservation et la mise en valeur des milieux naturels incluant les boisés, les milieux humides, les bandes riveraines, etc. de façon à protéger la qualité des eaux de surface et souterraine et d'améliorer la biodiversité.

Actions priorisées :

1. Rassembler l'information sur les milieux naturels dans le bassin versant, identifier les secteurs à documenter et définir les mesures de protections adéquates
2. Informer la population sur les programmes gouvernementaux existants pour la protection des milieux naturels et proposer certaines mesures de protection localement

Orientation # 11 : Patrimoine socioculturel

Développer un plan de mise en valeur du patrimoine culturel, des paysages et des lieux historiques reliés aux usages de l'eau afin d'en reconnaître la beauté et l'importance pour le développement régional.

Prémisses :

- La bonne qualité de l'eau a toujours été très importante pour les développements humains.
- La mise en valeur du patrimoine socioculturel par rapport à l'eau permet d'expliquer l'importance de protéger la qualité des eaux.
- La dégradation de l'eau a occasionné des pertes d'usage qui ont des répercussions économiques importantes dans la région.

Défis :

- Démontrer les conséquences sociales et économiques de la dégradation de la qualité des eaux et la perte des milieux aquatiques.
- Établir une table de travail réunissant les personnes compétentes dans ce domaine.

Stratégie d'action :

- Vérifier avec les organismes compétents l'information existante sur le patrimoine culturel et historique relié à l'eau dans le bassin versant afin d'en diffuser l'information et de sensibiliser les citoyens à leur protection.

Orientation # 11 : Patrimoine socioculturel

Développer un plan de mise en valeur du patrimoine culturel, des paysages et des lieux historiques reliés aux usages de l'eau afin d'en reconnaître la beauté et l'importance pour le développement régional.

Actions priorisées :

1. Proposer que les milieux aquatiques soient inclus dans les chartes de protection du paysage et proposer aux municipalités de protéger leurs paysages, mettant en valeur les milieux aquatiques
2. Proposer des circuits de balades dans le bassin versant permettant de découvrir les différents milieux aquatiques et obtenir de l'information sur ces écosystèmes et leurs usages

Orientation # 12 : Programmes de découverte des milieux aquatiques

Offrir des programmes de découverte des milieux aquatiques et de leur protection en particulier pour les élèves de niveau primaire.

Prémisses :

- Les enfants sont intéressés à la découverte de leur milieu et sont très sensibles à la protection de l'environnement.
- Les professeurs sont en demande d'informations au niveau élémentaire avec les nouvelles compétences transversales du programme.

Défis :

- S'intégrer aux nouveaux programmes scolaires basés sur les compétences transversales.

Stratégie d'action :

- Mettre l'accent sur l'éducation des jeunes à la protection de l'eau et des écosystèmes aquatiques dans une perspective de développement durable
- Convaincre les citoyens de l'importance de protéger notre ressource eau par des activités de découverte des milieux aquatiques afin d'obtenir leur intérêt et leur engagement

Orientation # 12 : Programmes de découverte des milieux aquatiques

Offrir des programmes de découverte des milieux aquatiques et de leur protection en particulier pour les élèves de niveau primaire.

Actions priorisées :

1. Élaborer un programme éducatif dans les écoles primaires du bassin versant
2. Encourager l'aménagement d'accès public aux cours d'eau avec interprétation de la nature
3. Produire des documents vulgarisés sur les conséquences sociales et économiques de la dégradation de la qualité des eaux et sur les mesures de protection